

Les Sorgues du Comtat lancent un Plan Lumière pour faire des économies d'énergie



La communauté d'agglomération [Les Sorgues du Comtat](#) s'est engagée dans un Plan Lumière, qui vise à rénover l'éclairage public, afin de réduire sa consommation d'électricité, mais aussi préserver l'environnement.

Ce plan s'inscrit dans le Plan Climat air énergie territorial (PCAET) et le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Il permettrait de diminuer de 65% les consommations énergétiques du territoire. « Il s'agit de s'engager dans un programme de sobriété énergétique tout en diminuant les dépenses liées à l'éclairage, diminuer l'impact sur l'environnement tout en garantissant la sécurité publique », explique Christian Gros, président des Sorgues du Comtat.

Ainsi, 9000 points lumineux du parc intercommunal vont être remplacés par des LED. Des horloges astronomiques radio synchronisées vont également être installées pour gérer l'éclairage public en adaptant l'intensité lumineuse de chaque point en fonction des usages et de la fréquentation de l'espace public. Ces changements permettront une réduction annuelle des émissions de CO2 de 344 tonnes.

Des travaux sur deux ans

La rénovation de l'ensemble du parc d'éclairage public de la communauté d'agglomération a été retenue



Ecrit par Echo du Mardi le 22 décembre 2022

comme une action prioritaire. Le premier budget d'investissement de la collectivité pour les exercices budgétaires 2023/2024 lui sera donc attribué, avec un investissement de 6,5 millions d'euros. Les travaux s'étaleront sur deux ans.

Le chantier de rénovation de l'éclairage public sera divisé en deux phases. La première, prévue sur l'année 2023, devrait concerner la diminution de l'intensité lumineuse jusqu'à 60% selon les horaires pour les centres-villes et entrées de villes. La seconde, qui aura lieu en 2024, devrait concerner la diminution de l'intensité lumineuse jusqu'à 80% selon les horaires pour les campagnes, zones d'activités et lotissement, y compris les lotissements privés qui y seront associés. Ces deux scénarios sont encore au stade de l'étude et pourraient faire l'objet de changement dans les prochains mois.

La biodiversité prise en compte

Ce Plan Lumière ne devrait pas seulement profiter à la communauté d'agglomération et à ses habitants, mais aussi à sa biodiversité. Dans les espaces les plus sensibles du point de vue de la biodiversité, l'objectif serait d'installer des éclairages bienveillants afin de réduire les nuisances lumineuses pour éviter les halos et l'éblouissement pour les vertébrés et invertébrés, sachant qu'il est estimé que 30% des vertébrés et 65% des invertébrés ont une activité nocturne.

Les Sorgues du Comtat comptabilisent plusieurs réservoirs de biodiversité majeurs tels que 5 Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), 3 Zones spéciales de conservation (ZSC), ainsi que 2 zones classées comme Espace naturel sensible (la zone humide des Confines et le site des Platrières). Une cinquantaine de points lumineux y sont implantés. Ces derniers seront équipés d'un dispositif spécifique pour la préservation de la trame noire, une zone d'obscurité partielle ou temporaire, afin de contribuer au bien-être des espèces.

V.A.